



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2012
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-deuxième session

Vienne, 22-26 avril 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Tendances de la criminalité dans le monde, et nouvelles
questions et mesures prises dans le domaine de la prévention
du crime et de la justice pénale**

Observations sur l'utilité potentielle du Traité type pour la prévention des infractions visant les biens meubles qui font partie du patrimoine culturel des peuples et sur les améliorations à y apporter

Note du Secrétariat

En application de la résolution 66/180 de l'Assemblée générale et de la résolution 2011/42 du Conseil économique et social, les observations faites par des États Membres sur le Traité type pour la prévention des infractions visant les biens meubles qui font partie du patrimoine culturel des peuples, y compris sur son utilité potentielle et sur la question de savoir s'il devrait être envisagé d'y apporter des améliorations, figurent dans le document UNODC/CCPCJ/EG.1/2012/2 et Add.1, qui sera mis à la disposition de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa vingt-deuxième session.

* E/CN.15/2013/1.

